Madame, Monsieur, membre de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe

Paris, le 27 septembre 2024

Objet : Rapport « protéger les droits humains et améliorer la vie des travailleurs du sexe et des victimes de l'exploitation sexuelle.

Madame, Monsieur,

Nous avons pris connaissance du rapport « protéger les droits humains et améliorer la vie des travailleurs du sexe et des victimes de l'exploitation sexuelle » préparé par la commission sur l'égalité et la non-discrimination de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et du projet de résolution en regard.

Nous vous appelons à voter contre ce rapport et la résolution ou à minima d'assurer le vote des amendements joints à ce courrier.

Par nos actions auprès des personnes concernées, majoritairement des femmes, nous savons le parcours de violences et dans la précarité préexistant à l'entrée dans la prostitution. Nous constatons tous les jours les conséquences de cette violence que constitue la prostitution, sur les personnes qui en sont victimes, femmes, mineures et mineurs, personnes transgenres, hommes. La prostitution ne peut être considérée comme un travail, et sa légalisation entrainera une augmentation de la prostitution pour les personnes les plus vulnérables, qu'elles soient victimes de la traite des êtres humains à visée d'exploitation sexuelle, du proxénétisme ou du fait de leur précarité ou d'un parcours de violences antérieures.

Car la très grande majorité sont des femmes migrantes, des femmes précaires, des femmes ayant été victimes de violences sexuelles dans l'enfance ou l'adolescence. La prostitution est une violence en elle-même, qu'elle qu'en soit l'entrée et constitue une violation des droits humains. Elle entraine une accumulation de violences sexuelles, physiques, psychologiques, verbales, allant parfois jusqu'à des actes de torture et de barbarie.

Nos associations défendent la lutte contre les discriminations au quotidien avec les personnes victimes de la prostitution mais défendent aussi le modèle abolitionniste, qui permet de faire reculer le système prostitutionnel, assure les parcours de sortie de la prostitution et des actions de prévention que ce soit auprès des plus jeunes mais aussi en incitant les clients prostitueurs à cesser d'acheter le corps des autres et à le maltraiter.

Voter ce rapport c'est prendre le risque de renforcer les réseaux de traite et de proxénètes, c'est prendre le risque de menacer les droits des femmes à vivre sans violence, c'est prendre le risque de voir augmenter la prostitution, comme en Allemagne, aujourd'hui devenue « le bordel de l'Europe ».

Par ailleurs, ce rapport n'a pas pris en compte l'analyse et les recommandations de nos associations, excluant de fait une large partie de la société civile et comprend par ailleurs des analyses biaisées et tronquées.

Ainsi la mention de l'Amicale du Nid et de ses rapports (point 60) parle du "travail du sexe", sans même mentionner clairement que l'association est opposée à cette dénomination ainsi que de la loi 2016, sans indiquer qu'il s'agit d'une loi abolitionniste, soit la Loi n° 2016-444 du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées.

Les violences à l'encontre des personnes en situation de prostitution sont inévitables et ces personnes sont toutes victimes.

La prostitution a de graves conséquences sur leur santé, physique, sexuelle, et psychique qui impactent leur vie entière. Les violences ont pour auteurs les acheteurs d'actes sexuels tout autant que les proxénètes

Nous rejoignons donc les appels et recommandations du Brussels Call et des autres réseaux européens à ne pas voter pour ce rapport et à minima de s'assurer qu'il sera modifié avec les amendements joints.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Françoise RITTER
Présidente Amicale du Nid

Claire QUIDET
Présidente Mouvement du Nid

Danielle BOUSQUET
Présidente FNCIDFF

Alyssa Ahrabare
Présidente CLEF

Contact : Françoise Brié, Amicale du Nid 06 64 43 10 13
contact@adn-asso.org